



SECTION 1
PRODUIT CHIMIQUE ET IDENTIFICATION

United States Gypsum Company
 550 West Adams Street,
 Chicago, Illinois 60661-3637 États-Unis
 Une filiale de USG Corporation

Sécurité produits : 1 (800) 507-8899
www.usg.com
 Date version: 1 janvier 2011
 Version: 7

PRODUIT(S) SHEETROCK® Fiberglass Drywall Tape

FAMILLE CHIMIQUE / CATÉGORIE GÉNÉRALE Ruban Adhésif

SYNONYMES Ruban Adhésif de Fibre de verre

SECTION 2
IDENTIFICATION DES DANGERS

APERÇU GÉNÉRAL SUR LES MESURES À PRENDRE EN CAS D'URGENCE:
ΔMISE EN GARDE!

Ce produit ne devrait faire courir aucun risque exceptionnel pendant son utilisation normale. Un contact direct peut irriter la peau ou les yeux.

EFFETS PHYSIOLOGIQUES POTENTIELS (voir la section 11 pour plus de détails)

AIGUS :

Inhalation	À cause de la nature physique de ce produit, une inhalation est peu probable. L'inhalation n'a aucun effet physiologique connu.
Yeux	Un contact direct peut causer une irritation des yeux. Si les douleurs, des rougeurs, du prurit, des douleurs ou d'autres symptômes persistent ou se développent, consulter un médecin. Tout contact direct ou toute poussière provenant du ponçage du produit peut causer une irritation locale des yeux.
Peau	Un contact direct, prolongé ou répété avec la peau peut causer une irritation.
Ingestion	Aucun signalé.

CHRONIQUES:

Inhalation	Aucun signalé.
Yeux	Aucun signalé.
Peau	Aucun signalé.
Ingestion	Aucun signalé. Ce produit n'est pas destiné à être mangé. Se laver les mains avant de manger.

ORGANES SENSIBLES : Yeux, peau et voies respiratoires.

VOIES PRINCIPALES DE PÉNÉTRATION : Inhalation, yeux et contact avec la peau.

CLASSIFICATION DES INGRÉDIENTS EN TERMES DE CANCÉROGÉNÉCITÉ : Toutes les substances énumérées sont liées à la nature des matières premières utilisées pour la fabrication de ce produit et ne sont pas des éléments indépendants de la composition du produit. Toutes les substances, si même elles sont présentes, ont des concentrations bien inférieures aux limites réglementaires. Voir la section 11 : Informations toxicologiques pour plus de détails.

MATIÈRE	IARC	NTP	ACGIH	CAL- 65
----------------	-------------	------------	--------------	----------------



FibrousGlass/Continuous Filament 3	2	A4	Not Listed
CIRC – Le Centre international de Recherche sur le Cancer: 1 –Cancérogène chez les humains; 2A – Probablement cancérogène chez les humains; 2B – Peut-être cancérogène chez les humains; 3 – Impossible à classifier comme cancérogène; 4 – Probablement non cancérogène			
NTP – National Toxicology Program (Programme national de toxicologie) (ministère américain de la santé et des affaires sociales, service de la santé publique, NIH/NIEHS) : 1 – Connus pour être cancérogènes; 2 – Prévu pour être cancérogène			
ACGIH – American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes du travail gouvernementaux) : A1 – Confirmé comme cancérogène chez les humains; A2 – Soupçonné d’être cancérogène chez les humains; A3 – Cancérogène chez les animaux; A4 – Impossible à classifier comme cancérogène; A5 – Non soupçonné d’être cancérogène chez les humains			
CAL-65 – Proposition 65 en Californie « Produits chimiques déterminés comme étant cancérogènes par l’État de Californie »			

EFFETS POTENTIELS SUR L’ENVIRONNEMENT: Ce produit n’a aucun effet négatif connu sur l’écologie.

**SECTION 3
 COMPOSITION, INFORMATIONS SUR LES INGRÉDIENTS**

MATIÈRE	% PDS	N° REGISTRE CAS
Stratifié verre-résine (filament)	65-70	65997-17-3#

Tous les ingrédients de ce produit figurent dans l'inventaire des substances chimiques dressé aux termes de la loi américaine sur le contrôle des substances chimiques et sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne.

#Étant donné leur processus de fabrication, les fibres de verre en fils continus ne sont pas respirables. Les fils continus qui sont coupés, écrasés ou traités mécaniquement durant leur fabrication ou leur utilisation peuvent contenir des quantités infimes de particules respirables.

**SECTION 4
 MESURES DE PREMIERS SOINS**

PREMIERS SOINS

Inhalation	Se rendre à l’extérieur. Quitter les lieux d’exposition et ne pas y revenir tant que les quintes de toux et autres symptômes ne s’apaisent. Il est généralement inutile de prendre d’autres mesures; si toutefois les conditions le justifient, consulter un médecin.
Yeux	En cas de contact, ne pas frotter ni gratter les yeux. Pour éviter une irritation locale, les rincer soigneusement avec de l’eau pendant 15 minutes. Si l’irritation persiste, consulter un médecin.
Peau	Laver avec du savon doux et de l’eau. Si l’irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion	Ce produit n’est pas destiné à être avalé ni mangé. En cas d’ennuis gastriques, appeler un médecin.

MALADIES SUSCEPTIBLES D’ÊTRE AGGRAVÉES : Maladies préexistantes de la peau telles que, entre autres, érythèmes et dermite.

AVIS AUX MÉDECINS: Concentrer le traitement sur le contrôle des symptômes et la condition clinique.



SECTION 5
MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Risques généraux d'incendie	Aucun signalé.		
Moyens d'extinction	Utiliser de l'eau ou les moyens d'extinction en fonction du feu environnant.		
Méthodes spéciales de lutte contre l'incendie	Porter l'équipement de protection personnelle approprié (se reporter à la section 8).		
Risques inhabituels d'incendie et d'explosion	Aucun signalé.		
Produits dangereux de combustion	Aucun signalé.		
Température d'éclair	Pas établi	Autocombustion	Sans objet
Méthode utilisée	Sans objet	Classification d'inflammabilité	Sans objet
Limite supérieure d'inflammabilité	Pas établie		
Limite inférieure d'inflammabilité	Pas établie	Vitesse de combustion	Sans objet

SECTION 6
MESURES À PRENDRE EN CAS DE RENVERSEMENT ACCIDENTEL

CONFINEMENT: Aucune précaution particulière. Porter un équipement de protection individuelle approprié (voir la section 8).
NETTOYAGE: Utiliser les méthodes de nettoyage ordinaires. Aucune précaution particulière.
MISE AU REBUT: Respecter l'ensemble de la réglementation locale, provinciale et nationale applicable.

SECTION 7
MANUTENTION ET ENTREPOSAGE

MANUTENTION: Éviter un contact avec les yeux. Porter des lunettes appropriées (voir la section 8). Minimiser l'accumulation de vapeurs. Éviter de respirer les vapeurs. Porter un masque antivapeur approprié dans les endroits mal ventilés et si la limite tolérable d'exposition est dépassée (voir les sections 2 et 8). Appliquer de bonnes méthodes de sécurité et d'hygiène du travail.
ENTREPOSAGE: Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré à l'écart des sources de chaleur et d'humidité, ainsi que des produits incompatibles (voir la section 10).

SECTION 8
CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

--



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SHEETROCK® Fiberglass Drywall Tape

MSDS #88-910-002

Page 4 of 8

MATIÈRE	% PDS	TLV Limite tolérable d'exposition (mg/m ³)	PEL Limite admissible d'exposition (mg/m ³)
Stratifié verre-résine (filament)	65-70	1 f/cc (R) *	15 (T) / 5 (R)

(T)-Total; (R)-Respirable; (NE)-Not Established; (C)-Ceiling; (STEL)-Short-term exposure limit
(F)-Fume; (Du)- Poussière; (M)- Brouillard
ppm- partie par million; f/cc- fibre/centimètre cube; mppcf- million particles per cubic foot

*ACGIH: 1 fibre/centimètre cube d'air pour les fibres de plus de 5 microns de long et de moins de 3 microns d'épaisseur. Les fils continus qui sont coupés, écrasés ou traités mécaniquement durant leur fabrication ou leur utilisation peuvent contenir des quantités infimes de particules respirables [PEL = 5 mg/m³(R)].

SÉCURITÉ INTÉGRÉE : Prévoir une ventilation suffisante pour contrôler les niveaux de vapeurs en suspension. Utiliser une ventilation pour maintenir les concentrations de vapeurs en dessous des limites admissibles d'exposition. Lorsque la ventilation générale s'avère insuffisante, utiliser des enceintes de traitement fermées, une ventilation aspirante locale ou d'autres sécurités intégrées pour maintenir les niveaux de vapeurs en dessous des limites admissibles d'exposition.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES : Porter un respirateur agréé NIOSH/MSHA équipé de cartouches de filtrage contre les vapeurs dans les endroits mal ventilés et si la limite tolérable d'exposition est dépassée. Un programme de protection des voies respiratoires conforme aux spécifications 29 CFR 1910.134 de l'OSHA et Z88.2 de l'ANSI doit être appliqué chaque fois que les conditions régnant sur les lieux de travail exigent le port d'un respirateur.

AUTRE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE :

Yeux/ visage	Se protéger les yeux en portant des lunettes de sécurité ou des lunettes étanches pour éviter tout risque de contact avec les yeux.
Peau	Porter des gants et des vêtements de protection pour éviter un contact répété ou prolongé avec la peau.
Général	Le choix d'un équipement de protection individuel dépend des conditions de travail et des opérations effectuées.

SECTION 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Tissu blanc de canevas	Densité de vapeur (air = 1)	Sans objet
Odeur	Inodore ou faible odeur	Densité (H ₂ O = 1)	Sans objet
Seuil de perception de l'odeur	Pas établie	Solubilité dans l'eau (g/100g)	Sans objet
État physique	Solid/ Tape	Coefficient de distribution	Sans objet
pH à 25 °C	Sans objet	Temp. d'auto-inflammation	Sans objet
Point de fusion	Sans objet	Temp. de dégradation	Pas établie
Point de congélation	Sans objet	Viscosité	Sans objet
Point d'ébullition	Sans objet	Dimension particulière	Sans objet



Température d'éclair	Pas établi	Densité apparente	Pas établie
Taux d'évaporation (BuAc = 1)	Sans objet	Masse moléculaire	Sans objet
Limite supérieure d'inflammabilité	Pas établie	Teneur en COV	Zéro
Limite inférieure d'inflammabilité	Pas établie	Pourcentage de volatilité	Zéro
Pression de vapeur (mm Hg)	Sans objet		

SECTION 10
STABILITÉ CHIMIQUE ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ	Stable.
CONDITIONS À ÉVITER	Contact avec les matières incompatibles (voir ci-dessous).
INCOMPATIBILITÉ	Aucun signalé.
POLYMÉRISATION DANGEREUSE	Aucun signalé.
DÉCOMPOSITION DANGEREUSE	Aucun signalé.

SECTION 11
INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

EFFETS AIGUS: Aucun signalé.
EFFETS CHRONIQUES / CANCÉROGÉNICITÉ: Aucun signalé.

SECTION 12
INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

TOXICITÉ ENVIRONNEMENTALE: Ce produit n'a aucun effet négatif connu sur l'écologie.	
Écotoxicité	Non déterminée.

SECTION 13
CONSIDÉRATIONS DE MISE AU REBUT

MÉTHODE DE MISE AU REBUT: Mettre le matériau au rebut conformément à la réglementation nationale, provinciale et locale applicable. Ne jamais vider directement dans les égouts ni dans les eaux de surface. Demander aux organismes de régulation environnementale des conseils sur les méthodes acceptables de mise au rebut.
--

SECTION 14
INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

--



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SHEETROCK® Fiberglass Drywall Tape

MSDS #88-910-002

Page 6 of 8

INFORMATIONS COMMUNIQUÉES PAR LE MINISTÈRE AMÉRICAIN DES TRANSPORTS : Le produit n'est pas un matériau dangereux aux termes des spécifications de transport du ministère américain des transports. Il n'est pas classifié ni réglementé.

Nom utilisé pour le transport	Identique au nom du produit.
Classe de danger	Non classifié.
N° UN/NA	Néant. Non classifié.
Groupe d'emballage	Néant.
Étiquetage nécessaire	Sans objet.
Sec GGV/Code MDG	Non classifié.
ICAO/IATA-DGR	Sans objet.
RID/ADR	Néant.
ADNR	Néant.

SECTION 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

RÉGLEMENTATION AMÉRICAINNE

Tous les ingrédients de ce produit figurent dans l'inventaire des substances chimiques dressé aux termes de la loi américaine sur le contrôle des substances chimiques.

MATIÈRE PDS	%	3 0 2	3 0 4	3 1 3	CERCLA	CAA Sec. 112	Code RCRA
Stratifié verre-résine (filament)	65-70	NL	NL	NL	NL	NL	NL

Indicatif : NL = Non répertorié

SARA Titre III Section 302 (EPCRA) Substances extrêmement dangereuses : Quantité seuil prévisionnelle (Threshold Planning Quantity, TPQ)

SARA Titre III Section 304 (EPCRA) Substances extrêmement dangereuses : Quantité à signaler (Reportable Quantity, RQ)

SARA Titre III Section 313 (EPCRA) Produits chimiques toxiques : X = À signaler au titre de la section 313

CERCLA Substances dangereuses : Quantité à signaler (Reportable Quantity, RQ)

CAA section 112 (r) Produits chimiques réglementés pour la prévention de dégagements accidentels : Quantités seuil (Threshold Quantities, TQ)

RCRA Déchets dangereux : Code RCRA sur les déchets dangereux

RÉGLEMENTATION CANADIENNE

Ce produit a été classifié conformément aux critères de dangers établis par les règlements portant sur les produits contrôlés et la fiche de données de sécurité (FDS) donnent toutes les informations requises par lesdits règlements. Tous les ingrédients de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS) canadienne.

MATIÈRE	% PDS	N° article IDL	Classification WHMIS
---------	-------	-------------------	-------------------------



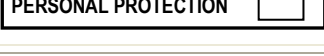


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SHEETROCK® Fiberglass Drywall Tape

MSDS #88-910-002

Page 7 of 8

Stratifié verre-résine (filament)	65-70	Not Listed	Not Listed	
N° article IDL : Loi canadienne sur les produits dangereux – n° d'article sur la liste de déclaration des ingrédients				
Classification WHMIS : Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail				
Formules de risque et de sécurité définies par la directive 67/548/EEC (Annexes III et IV) de l'Union Européenne				
Formule(s) R:				
Formule(s) S:				
SECTION 16 AUTRES INFORMATIONS				
Informations d'étiquetage				
Δ MISE EN GARDE!				
Informations de sécurité relatives au produit : 800-507-8899 ou usg. com. Service client : 800 USG-4-YOU (800 874-4968). GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.				
INFORMATIONS SUR LA MANUTENTION ET L'IDENTIFICATION DES RISQUES CHIMIQUES				
Valeurs limites NFPA :		Valeurs limites HIMS :		0 = Danger minime
Hygiène : 0		Hygiène : 0		1 = Danger limité
Incendie : 0		Incendie : 0		2 = Danger modéré
Réactivité : 0		Réactivité : 0		3 = Danger sérieux
				4 = Danger grave
Indicatif / légende				
TLV	Threshold Limit Value (limite tolérable d'exposition)			
PEL	Permissible Exposure Limit (Limite admissible d'exposition)			
CAS	Chemical Abstracts Service (Service des résumés analytiques de chimie) (numéro de registre)			
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut national de la santé et de la sécurité au travail)			
MSHA	Mine Safety and Health Administration (Inspection du travail dans les mines)			
OSHA	Occupational Health and Safety Administration (Inspection américaine du travail)			
ACGIH	American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes du travail gouvernementaux)			
CIRC	Le Centre international de Recherche sur le Cancer			
DOT	Ministère américain des transports			
EPA	United States Environmental Protection Agency (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)			
NFPA	National Fire Protection Association (Association nationale de défense contre l'incendie)			
HMIS	Hazardous Materials Identification System (Système d'identification des matières dangereuses)			



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

SHEETROCK® Fiberglass Drywall Tape

MSDS #88-910-002

Page 8 of 8

PPE	Personal Protection Equipment (Équipement de protection individuelle)
TSCA	Toxic Substances Control Act (Loi sur le contrôle des substances toxiques)
DSL	Liste intérieure des substances (LIS) - Canada
NDSL	Liste extérieure des substances (LES) - Canada
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (Amendements et loi de 1986 sur la réautorisation du Superfund)
CAA	Clean Air Act (Loi sur la purification de l'air)
EPCRA	Emergency Planning & Community Right-to-know Act (Loi sur la planification des mesures d'urgence et le droit à l'information des collectivités)
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la conservation et l'exploitation des ressources naturelles)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response, Compensation and Liability Act of 1980 (Loi générale de 1980 sur les mesures de protection, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement)
N° UN/NA	Numéro United Nations/North America (Nations Unies/Amérique du Nord)
CFR	Code of Federal Regulations (Code de réglementation fédérale)
WHMIS	Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fiche préparée par :
Product Safety
USG Corporation
550 West Adams Street,
Chicago, IL 60661-3637 États-Unis

Les informations figurant dans ce document s'appliquent à ce matériau particulier tel qu'il est livré. Elles peuvent ne pas être valables pour ce matériau s'il est utilisé en combinaison avec d'autres. Il incombe à l'utilisateur de s'assurer que ces informations sont complètes et qu'elles répondent à ses besoins particuliers.

FIN